

ASSEMBLEE GENERALE DE TERRE FRATENITE
13 MAI 2014
Amphi FOCH - Ecole Militaire - PARIS

PROCES VERBAL

Pièces jointes :

- Ordre du jour
- Diapositives de présentation
- Document récapitulatif des actions récentes de l'Etat

PREAMBULE

L'association Terre Fraternité a tenu son assemblée générale ordinaire 2014 à l'amphi Foch de l'école militaire à Paris le 13 mai 2014 de 09 heures à 12 heures 30. Cette assemblée fut suivi d'un buffet offert à tous les participants.

Près de 200 personnes avaient répondu favorablement dont 135 des formations représentant la "famille terre" et une soixantaine d'invités (hautes autorités comme le général major général de l'armée de terre représentant le CEMAT en déplacement à Calvi, le DRHAT, le GMP, le représentant du DRHMD, mais aussi les représentants de nos fidèles partenaires et soutiens). Nous soulignons aussi la présence de trois blessés ayant participé au Marine Corps Trial.

Conformément à l'ordre du jour en PJ, l'assemblée générale s'est déroulée, comme d'habitude, en deux temps avec une première partie consacrée aux représentants des formations qui sont de fait les membres "adhérents" de notre association et une deuxième partie dédiée à nos invités avec des présentations plus condensées.

PREMIERE PARTIE

11- INTERVENTION DU PRESIDENT

Après avoir accueilli et remercié les représentants des formations (certains venus de très loin) et surtout insisté sur le fait qu'ils donnaient toute légitimité à cette assemblée générale et au travail de l'association, le président a rappelé que les circonstances, avec la mort au combat du SCH KALAFUT, affirmaient tout le sens de notre action commune. Le président a demandé à tous les participants de bien se faire son interprète dans les formations qu'ils représentaient et si possible à ceux des formations non représentées qu'ils pourraient côtoyer.

Le président a ensuite fait part de son intention de solliciter auprès du conseil d'administration un troisième mandat de présidence compte tenu de la difficulté actuelle à trouver un successeur. Le général Thorette a précisé néanmoins qu'il n'avait pas l'intention d'aller au bout de ce mandat, espérant une candidature pour ce poste d'ici la prochaine assemblée générale.

Après avoir présenté rapidement les membres du conseil d'administration et ceux qui assistent le bureau au jour le jour, le président a ensuite analysé la situation de l'association en introduction aux différentes interventions. Cette introduction, associée à l'intervention du secrétaire général sur les activités, **constitue de fait le rapport moral.**

En voici les éléments majeurs:

Nous avons, au cours de l'année 2012 poursuivi notre action, en **conformité avec nos statuts et dans l'esprit de solidarité** qui nous anime. C'est ainsi que :

- « Terre Fraternité », qui avait grandement progressé en 2012 en matière de dons reçus, a noté un fléchissement en 2013, baisse légère et attendue sans préjudice aucun pour notre capacité d'action puisque le niveau de dons en 2013 est supérieur à 2011. La situation financière de l'association est donc saine.
- « Terre Fraternité » a délivré ses aides selon les modes habituels, soit directement, soit par l'intermédiaire de la CABAT, soit au travers du partenariat avec l'association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée (ADO).
- « Terre Fraternité » a très nettement réorienté depuis un an son action sur le long, voire le très long terme.
- « Terre Fraternité » a encore confirmé amplement, cette année, me semble-t-il, sa position d'élément fédérateur des actions bénévoles de solidarité au sein de l'armée de terre... en accord bien entendu avec son chef...
- « Terre Fraternité » a œuvré, comme les années précédentes mais sans doute encore mieux cette année, avec les autres associations à vocation équivalente, pour une meilleure connaissance réciproque et un meilleur partage des tâches (c'est ce qu'exprime en particulier la réunion des associations qui s'est déroulée en décembre, sous l'égide du GMP et à l'occasion des 20 ans de la CABAT (NDR)).
- « Terre Fraternité » s'est attachée à améliorer sa communication (Face Book, Site Internet rénové, lettre d'information).
- « Terre Fraternité » a conforté ses anciens partenariats, de fait ou de droit, en a signé de nouveaux... et en a perdu un.
- Après deux échecs, « Terre Fraternité » a renoncé à la mise sur pied d'un réseau de bénévoles pour les visites dans les hôpitaux parisiens.
- Enfin, et il s'agit là d'un élément fondamental, nous avons toujours, comme les années précédentes, le sentiment de ne pas être assez sollicités ou mal sollicités.

Au-delà des actions menées au cours de l'année écoulée, c'est dans le cadre toujours renouvelé d'actions au service des autres, que « Terre Fraternité » inscrit **son action dans la ligne stratégique** que l'assemblée générale de 2013 avait approuvée. Les maîtres mots en sont :

- Réaction dans l'urgence en liaison avec la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre (CABAT),
- Action dans la durée, dans deux domaines principaux : le soutien aux familles (veuves et orphelins en liaison avec l'ADO) et l'aide au handicap ;
- Satisfaction, avec l'ADO, des besoins de « l'Entraide Terre » sur le long terme.

Les principes d'action de Terre Fraternité pour **l'avenir** peuvent ainsi se résumer :

- Continuer d'agir dans le cadre des principes d'action évoqués ci-dessus ;
- Consolider son action dans tous ses domaines de sa compétence ;
- Innover et donc développer de nouvelles actions de soutien aux blessés et à leurs familles ;
- Inscrire son action dans la durée, voire la très longue durée, en liaison étroite avec l'armée de terre et les services et organismes concernés ;
- Rayonner et donc favoriser un dialogue accru avec les associations et les organismes officiels œuvrant au profit des blessés, décédés et de leurs proches ;
- Pérenniser sa situation financière.

« Terre fraternité » s'engage plus que jamais à demeurer à l'écoute de ceux qui, dans le cadre de leur engagement au service de la France, endurent les conséquences de la blessure ou de celles et ceux qui souffrent de la blessure ou de la perte d'un être cher.

Nous espérons bien, grâce à cette assemblée générale et grâce à votre présence, vous délivrer assez d'informations pour que vous soyez, au moins l'espace d'une année, les meilleurs correspondants possibles de « Terre Fraternité » dans vos formations.

Nous espérons également trouver avec vous les voies et moyens de dessiner, pour 2014 et au-delà, ce que nous considérons comme des voies de progression, car nous avons, ou aurons, de nouvelles obligations et donc de nouvelles ambitions, de nouveaux projets.

Le président a conclu son intervention en rappelant :

Cette équipe se sent, nous nous sentons tous,

- entraînés par les besoins de nos blessés ;

- aiguillonnés par les initiatives et les entreprises de la CABAT ;

- poussés par vous tous, relais convaincus, organisateurs potentiels d'activités, donateurs...

Ainsi entraînés, aiguillonnés et poussés,... nous ne pouvons, nous ne devons pas cesser d'avancer...

Quant à l'esprit général de la journée, je souhaite qu'il soit, comme à l'accoutumé, empreint de franchise, de camaraderie partagée, conformément à l'esprit de fraternité de soldats qu'illustre notre nom et conformément aussi au slogan que nous avons choisi:

« Terre Fraternité »... bien plus qu'une association... un engagement... »

12- INTERVENTION DE LA CABAT (colonel Maloux)

L'intervention du colonel Maloux a débuté en s'appuyant sur cette citation d'Antoine de Saint-Exupéry (Citadelle) : "Il ne s'agit pas seulement de prévoir l'avenir mais surtout de le permettre". Permettre rappelle-t-il se conjugue pour la CABAT avec aider, souligner, éclairer, accompagner,... Un travail tout en délicatesse, tout en finesse pour chaque blessé, chaque famille qui est un "cas" particulier, avec des besoins particuliers qui demandent une adaptation permanente, une écoute différenciée.

Permettre poursuit-il se conjugue pour Terre Fraternité parce que Terre Fraternité permet de tout mettre en œuvre, permet aussi d'oser en dérogeant parfois (dépasser les limites administratives,...), permet d'agir avec les moyens financiers.

Permettre se conjugue aussi pour vous, pour nous tous. Permettre par le travail du BEH (de plus en plus technique), permettre par la connaissance que vous avez des blessés, des familles endeuillées, permettre par l'écoute, permettre par la sollicitation, par le relai de besoins exprimés ou non.

Poursuivant son intervention et en projetant deux photos de soldats étrangers démobilisés en déshérence, mendians, il a rappelé combien nous devons nous battre pour éviter ces situations, sans notion de temps, en particulier vis-à-vis de nos nombreux soldats blessés psychologiques. Un vrai défi de reconversion, de réinsertion se pose. Mais il s'agit toujours de définir le juste besoin et il le souligne, c'est très difficile de définir le juste besoin (ne pas se substituer à la personne, à la famille).

Le colonel Maloux fait ensuite un point chiffré sur les blessés et les morts en service (cf les diapositives de présentation) et notamment les plus de 9000 blessés recensés depuis 20 ans. Il souligne le poids des blessés psychologiques (notamment ceux de la "cohorte" d'Afghanistan) et les opérations de recueils des familles en difficultés. Il souligne la part des blessés "à l'entraînement". Ils représentent actuellement les 2 tiers de nos blessés quand les blessés en OPEX et MCD ne représentent que le tiers des blessés suivis par la CABAT.

Le colonel Maloux précise que compte tenu du nombre des blessés psychologiques (qui nécessitent un soutien complexe, d'équipe), une répartition nouvelle de la mission de suivi est obligatoire. Alors que le BEH gardera le contrôle tant que le blessé est attaché au régiment, la CABAT reprendra la main dès que ce blessé passera en congé maladie et congé longue maladie et donc en gestion au groupement de soutien des personnels isolés (GSPI).

En fin d'intervention, le colonel Maloux a précisé tout ce qui touche au parcours de vie du blessé et la mise en œuvre d'une "boîte à outils" pluridisciplinaire pour "démultiplier le champ du possible".

13- L'ACTION DE L'ETAT (commissaire en chef de deuxième classe Dettwiler)

Chargé de mission blessé auprès du SGA, le CRC2 Dettwiler a été invité par le président à exposer les actions récentes de l'Etat au profit des blessés et des familles. Cette intervention a pour but principal de montrer la réalité de la situation, des avancées réelles dans les domaines qui nous concernent, des projets en cours. Le CRC2 Dettwiler a souligné la complémentarité entre les associations disposant d'une réelle réactivité mais de moyens relativement limités (ce sont un peu les éclaireurs), les acteurs semi institutionnels comme les assurances et mutuelles (avec leur moyens contractuels mais aussi leurs budgets de solidarité) et bien sûr l'Etat (de puissants moyens mais une inertie inévitable face aux exigences nouvelles). Le lecteur est incité à lire les diapositives liées à l'intervention du chargé de mission et au document pdf associé.

14- TEMOIGNAGE

L'infirmier de classe supérieur Alexis Thomas, blessé en Afghanistan en 2012, a été invité à témoigner de son parcours et de l'aide qu'il a reçu de la CABAT et de Terre Fraternité sans oublier celle de ses compagnons d'armes et bien sûr de sa famille. L'ICS a participé en 2013 et 2014 au Marine Corps Trial. Malgré la perte de son œil droit, il a repris ses fonctions d'infirmier.

Le président a par ailleurs lu (un extrait en raison des délais) du témoignage transmis par l'ADJ Travadon notre porte fanion.

15- LES ACTIVITES (par le LCL (er) de Saint Germain, secrétaire général)

Après avoir rappelé en préambule que 2013 pouvait être présentée comme une année de maturité et que notre philosophie d'action ne variait pas (fidélité et adaptation), le secrétaire général a détaillé nos actions avec les deux principes rappelés par le président : Réactivité-Urgence et action dans la durée.

Dans le domaine de l'urgence, l'action historique reste le remboursement des frais d'hébergement, de transport et d'alimentation des familles venant visiter leurs proches hospitalisés parfois pour de nombreuses semaines voire de nombreux mois (en complément des 21 jours à charge de l'ASD).

La réactivité c'est aussi l'allocation d'urgence versée aux veuves (conjoints survivants) de l'année (quelque soit la cause du décès du militaire) dans le cadre du partenariat ADO/TF.

L'accompagnement dans la durée passe d'abord par le soutien à la reconstruction familiale et le soutien aux familles endeuillées (dans le cadre du séjour offert par l'IGESA d'une part et des aides aux orphelins versées dans le cadre du partenariat ADO/TF). Notre action dans la durée, ce fut, jusqu'en début d'année notre participation au financement des prothèses de dernière génération jusqu'en début 2013 (double prothèse GENIUM pour l'adjudant CARON) avant que l'Etat ne décide de prendre en charge l'achat et le renouvellement de ces prothèses. L'association a naturellement reporté cette masse financière libérée vers l'achat des prothèses de sport.

Le sport est naturellement aussi une priorité d'action de Terre Fraternité car il a prouvé ses bénéfices en matière de rémission et de réinsertion pour les blessés. Terre Fraternité a donc soutenu en 2013, en particulier, seule ou en partenariat les stages de ski organisés par le CSINI, le Marine Corps Trial, les Rencontres Militaires Blessure et Sport, le stage sport mer et blessure, le stage mer et vent piloté par le CSINI.

L'accompagnement dans la durée nécessite de savoir s'adapter aux besoins nouveaux. C'est typiquement la raison de la signature du protocole avec l'armée de terre pour la prise en charge financière (du reste à payer) des frais de consultation d'un psychologue civil (40€ par séance) en cas d'éloignement d'un centre médical des armées disposant d'un praticien ad hoc (sous réserve que ce processus soit autorisé par un médecin militaire dans le cadre du parcours du blessé).

Le secrétaire général a conclu son intervention en présentant les activités du "(tout petit) siège" et en particulier le suivi quotidien de nos moyens de communications numériques (site et page facebook) par madame Alexandra Forsteneichner- Chopineaux avant de présenter les pistes d'activités pour 2014 (avec en particulier, le soutien au CREBAT - centre de ré-entraînement des blessés de l'armée de terre-, au séminaires "regards croisés" pour les veuves - dont l'organisation est confiée par la CABAT à l'ANFEM et bien entendu la mise en œuvre concrète du "protocole SPT").

16- LES MOYENS FINANCIERS (par le docteur vétérinaire Rougé, trésorier)

La présentation succincte des comptes se réfère au quitus donné par le cabinet Guéry sur la "normalité" de nos comptes.

Ce que nous pouvons retenir dans le domaine des finances concernant l'année 2013:

- une légère baisse de la mobilisation sans préjudice pour notre capacité d'action
- une baisse logique de nos aides d'urgences (moindre pression sur les opex et donc moins de blessés à prendre en charge)
- une augmentation naturelle de nos aides dans la durée.
- enfin une stabilisation de nos aides cumulées en globalisant les aides apportées sur fonds propres TF et celles apportées dans le cadre du partenariat ADO-TF.

Concernant le bilan des dons, nous pouvons considérer que 2013 fut encore une année de forte mobilisation avec un peu plus de 900 000 euros reçus entre TF et le partenariat ADO TF.

Ces dons sont le fruit d'une mobilisation majeure et essentielle de la famille terre, complétée par des partenaires fidèles dont beaucoup sont dans la salle.

Concernant les dépenses, les aides globales fournies à partir des fonds propres de TF et de ceux mis en œuvre par l'ADO au titre de notre partenariat sont stables à environ 440 000€ (en forte augmentation pour les actions via l'ADO avec la mise en œuvre en particulier du "pécule majorité"). Les aides d'urgence, notamment celles liées à l'hébergement et au transport, ont diminué alors que les aides apportées dans la durée se sont accrues, notamment celles liées au handicap et aux orphelins, via l'ADO pour ces dernières (Cf diapositives de présentation). Un

focus particulier sur les frais de fonctionnement montre une augmentation de ces frais liés à la présence depuis maintenant un an et demi de deux secrétaires à mi temps (le "bricolage" en matière de comptabilité ne pouvait plus tenir) et à des frais de reconstruction de notre site internet qui ne pouvait plus évoluer sous son ancien format. Ces frais devraient donc se stabiliser sous les 70 000€ annuels dans les conditions actuelles d'exercice.

Au bilan, notre situation financière est saine et au 31 décembre 2013 nous disposons de près de 1,5 million d'euros presque entièrement disponible au "coup de sifflet". Cette situation permet d'envisager d'une part le soutien des blessés les plus graves dans la très longue durée et d'autre part, de faire face à un coup dur qui frapperait nos forces. On peut souligner qu'une grande partie des revenus et charges sociales de nos secrétaires est financée par le biais des revenus de ce capital.

17- LE PARTENARIAT ADO/TF (par le général (2s) Hérubel délégué général de l'ADO)

Le général Hérubel introduit son intervention en présentant l'ADO qui est devenu un acteur majeur dans le domaine de la solidarité. Plus de 400 familles aidées. Plus de 500 000€ d'aides. L'ADO a mis au cœur de ses principes d'action le partenariat. Sans le partenariat, dira-t-il, l'ADO n'est rien. La vingtaine de partenaires s'associant à ses actions font sa force. Bien sûr dans ce cadre, le partenariat ADO/TF est un modèle du genre.

Ce partenariat ADO/TF a été soutenu par plus de 200 000€ de dons en 2013. Environ 140 000€ auront été donné principalement en soutien au veuves et aux orphelins (109) de l'année (notamment 54 bourses d'études) ainsi qu'au travers d'allocations sociales pour certains de nos camarades dans la difficulté.

Des aides spécifiques viennent compléter ce dispositif d'aides avec environ 56 000€ distribués au titre du pécule majorité ou des permis de conduire mais aussi pour des soutiens à des grands blessés. Ces sommes sont tirées du fonds dédié géré par l'ADO pour TF (sorte de fonds de dotation abrité par l'ADO, alimenté par le reliquat des dons non utilisés dans l'année).

Là encore la situation est saine et l'avenir peut être envisagé sereinement.

18- VALIDATION DES RAPPORTS MORAL ET FINANCIER

Avant de clore cette première séquence, le président a demandé à l'assemblée l'approbation du rapport moral (dont sa candidature pour un nouveau mandat au sein du conseil d'administration) et du rapport financier (les comptes ayant été validé par le cabinet comptable).

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents moins une abstention. Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

DEUXIEME PARTIE

PREAMBULE

A l'occasion de la pause, les membres présents du conseil d'administration ont voté (à l'unanimité des présents, soit 7 voix, sur les 10 que compte le CA) pour confirmer le général d'armée (2s) Thorette dans ses fonctions de président de l'association pour un nouveau mandat de trois ans, mandat dont il a répété qu'il ne souhaitait pas aller au bout mais vouloir laisser du temps pour qu'une candidature opportune se présente.

La Pause a aussi été l'occasion d'accueillir les invités de l'association et en particulier le général major général de l'armée de terre (MGAT: GCA Margueron), qui représentait le CEMAT (retenu à CALVI pour la cérémonie militaire au profit du SCH KALAFUT mort au combat au MALI). Parmi les hautes autorités, on peut citer le gouverneur militaire de Paris (GMP: GCA Charpentier), le directeur des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT: GCA Servera), le commandant de la zone de défense et de sécurité ouest (GCA La fontaine), le gouverneur militaire de l'institut national des Invalides (le GA(2s) Cuche), le représentant du directeur des ressources humaines du ministère de la Défense (M. Oudin) et le représentant du commandant des forces terrestres (GDI Lauzier). Etaient aussi présents (ou représentés) les présidents de nombreuses associations actives dans le monde de la Défense (et en particulier le président de l'association pour le développement des œuvres d'entraides dans l'armée - ADO). De même, de nombreux partenaires et soutiens fidèles, nous ont fait l'honneur de leur présence. Il serait bien sûr trop long de citer tout le monde.

21- SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE PARTIE

Pour débiter cette deuxième séquence, le président a remercié chaleureusement les hautes autorités militaires et civiles présentes. Malgré l'absence du CEMAT, la présence commune du MGAT, du DRHAT et du GMP ("trois pour le prix d'un" dira le président) fut une double valeur, celle de marquer le soutien (la connivence) de l'armée de terre pour l'association Terre Fraternité et celle de permettre une réponse complète aux questions que l'assemblée pourrait se poser sur le sujet dont nous sommes amenés à débiter en cette occasion.

Comme il le fait habituellement, le président a synthétisé, au profit des invités arrivés pour cette deuxième partie, les présentations faites au cours de la première partie.

22- INTERVENTION DU MGAT (représentant le CEMAT)

Le GCA Margueron a d'abord rappelé combien le général d'armée Ract Madoux (CEMAT) regrettait de ne pouvoir être présent. Il a ensuite salué la présence du général DRHAT qui donne toute la dimension humaine de notre institution et celle du général GMP, autorité de tutelle de la CABAT et dont le rôle si particulier a une encore été révélé lors de la cérémonie pour le SCH Kalafut la vieille aux Invalides (point d'entrée de ce chemin de croix et de douleurs que traversent inévitablement toutes les familles quand on ramène nos morts ainsi que nos blessés).

Le MGAT s'est ensuite arrêté sur son rôle particulier en tant que président du comité national d'évaluation des soutiens à nos blessés et aux familles des décédés. Ce comité est assez mal connu mais après 4 ans, le MGAT en relève tous les bénéficiaires mais aussi "en creux" tout l'apport des associations et en particulier de Terre Fraternité. Ce comité qui associe les grandes directions impliquées dans ces questions (le MGAT a souligné en particulier le travail remarquable du

service de santé des armées) a discuté bon nombre des idées mises en œuvre ces derniers temps permettant ainsi à l'institution de relever le monde associatif ici ou là.

Face aux avancées institutionnelles, le MGAT a souligné la pertinence du réinvestissement de Terre Fraternité sur des actions de long terme, reconnaissant les difficultés de l'institution pour soulager sur la durée les blessés, les veuves et les orphelins.

Parmi les idées brassées par le comité et relayées dans l'armée de terre en particulier au sein des BEH (bureau environnement humain) et par les présidents de catégorie, relais essentiels, certaines concernent les blessures invisibles (10 blessés actuellement hospitalisés pour syndrome post traumatique - SPT).

A côté de ce comité, le MGAT a dit mesurer tous les acteurs, tous les intervalles, toutes les niches plus ou moins abandonnées dont on a pourtant absolument besoin pour s'occuper de nos blessés et des familles endeuillées. Et c'est là que Terre Fraternité intervient, a-t-il marqué, (avec d'autres associations actives) quand une faille, une difficulté est décelée (notamment dans le temps réel du suivi des ces blessés et de ces familles). La grande force de Terre Fraternité, et il l'en a remercié, est d'être en mesure de gommer *instantanément* ces aspérités dans tous les domaines et en particulier dans les domaines les plus sensibles comme celui des questions domestiques (quoi de plus banal que de réserver un voyage, une chambre d'hôtel, que de difficultés pour les étrangers qui ne maîtrisent pas notre langue comme les familles de nos légionnaires). Cette instantanéité de réponse permet de conserver (valoriser) la dimension humaine de notre institution.

Pour conclure, le MGAT a rappelé combien le couple CABAT Terre Fraternité ouvrait les portes du possible et de la solidarité et a remercié personnellement le général Thorette. Le MGAT, se faisant le porte parole de l'armée de terre d'active, représentée notamment dans l'amphi, a précisé que le général Thorette incarnait réellement, tant à l'intérieur de l'armée de terre qu'à l'extérieur, l'humanité de nos blessés et des familles de nos tués. Le MGAT a remercié, au nom du CEMAT et de toute l'armée de terre, l'association Terre Fraternité, toute son équipe, pour le travail accompli au quotidien.

23- SEQUENCE DEBAT

Cette "séquence" a été ouverte par le témoignage émouvant de madame Verrier, dont le mari est mort au Liban en 2009. Ce témoignage a permis de saisir une part de la complexité de la situation des familles endeuillées, de l'importance de la reconnaissance due aux morts, de l'équité de "traitement" des familles mais toujours de la difficulté à se reconstruire et à faire le deuil.

CONCLUSION

Après deux autres témoignages, par ailleurs un peu décalés, et faute de réel débat dans l'assemblée, le général Thorette a déclaré close cette assemblée générale 2014 et invité tous les participants à une collation suivie d'un buffet dans le pavillon Joffre.